

Pour diffusion immédiate

**Entente de principe entre le Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCCUL)
et l'Université Laval**

Québec, le 16 avril 2019. Nous vous avisons qu'une entente de principe est intervenue entre le comité de négociation du Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) et le comité patronal représentant l'Université Laval (UL). Le contenu de cette entente vous sera présenté afin d'être soumis au vote lors d'une assemblée générale spéciale, qui sera convoquée dans les prochains jours.

Cette entente de principe met un terme aux moyens de pression mis en œuvre par le Syndicat. Il n'y a donc pas de grève demain et les activités d'enseignement prévues sont maintenues.

Veuillez noter que le Syndicat n'accordera aucune entrevue avant l'assemblée générale spéciale.

-30-

Informations : Anne Beauchemin

Vice-présidente aux communications

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval

Bur. : 418 656-2202 / cell. : 418 261-3855

communications@scccul.ulaval.ca